

3E CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DOSSIER DE PRESSE

L'ESS AU COEUR DES TRANSITIONS

05 JUILLET 2022

13h30 _ 18h00

Marseille

Siège de Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ESS

THÉMATIQUE 2022 : LES TRANSITIONS

DATES ET CHIFFRES-CLÉS

LES ORGANISATEURS

CONTACT PRESSE

Sophie Reynaud | sophie.reynaud@cresspaca.org | 06.48.76.16.61

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. L'économie sociale et solidaire rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale.

Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 14 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ESS représente 11 794 entreprises et 173 436 salarié-e-s (soit 13,1 % de l'emploi privé).

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ESS

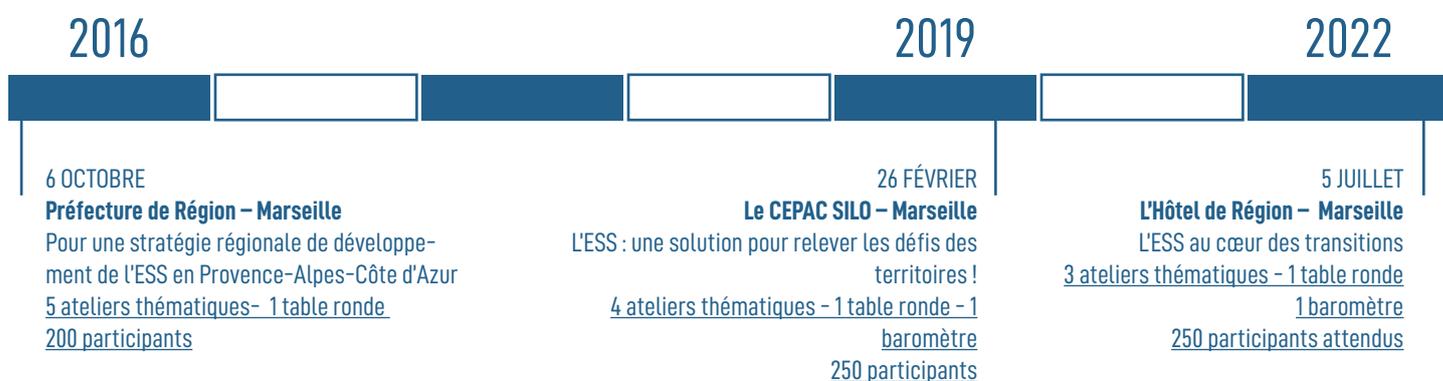
La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (article 8) précise que le représentant de l'Etat dans la région et le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent organiser, au moins tous les deux ans, une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire à laquelle participent notamment les membres de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, les réseaux locaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, les représentants des collectivités territoriales concernées ainsi que les partenaires sociaux concernés.

Au cours de la conférence régionale de l'économie sociale et solidaire, sont débattus les orientations, les moyens et les résultats des politiques locales de développement de l'économie sociale et solidaire. Ces débats donnent lieu à la formulation de propositions pour le développement de politiques publiques territoriales de l'économie sociale et solidaire. Les politiques publiques des collectivités territoriales et de leurs groupements en faveur de l'économie sociale et solidaire peuvent s'inscrire dans des démarches de coconstruction avec l'ensemble des acteurs concernés. Les modalités de cette coconstruction s'appuient notamment sur la mise en place d'instances associant les acteurs concernés ou de démarches associant les citoyens au processus de décision publique.

THÉMATIQUE 2022 : LES TRANSITIONS

L'économie sociale et solidaire répond depuis toujours à de nombreux enjeux de société tels que l'aide aux publics vulnérables, le bien vieillir, l'accompagnement à la petite enfance et aux personnes en situation de handicap, les circuits courts, la mobilité durable... Mais face aux dernières crises et urgences climatiques, il faut aller plus vite et plus loin. L'économie sociale et solidaire se positionne au cœur des transitions écologiques et sociales en région Sud.

DATES ET CHIFFRES-CLÉS



LES ORGANISATEURS



L'économie sociale et solidaire (ESS) s'impose progressivement comme une nouvelle façon d'entreprendre.

Les crises que nous traversons ces dernières années ont montré l'importance de concilier les exigences sociales, démocratiques, écologiques sans négliger l'impératif économique.

En tant qu'économie de proximité ancrée sur les territoires, l'économie sociale et solidaire, représente un levier certain de création d'activité et d'emplois non délocalisables, sur tous les territoires, urbains comme ruraux et participe au maintien d'une souveraineté nationale.

Pourtant, malgré son poids dans l'économie tant en termes d'emplois (10% de l'emploi privé dans notre région), que de richesses, l'ESS souffre d'un manque de notoriété, et demeure encore perçue comme une « économie à part ».

C'est pourquoi l'Etat en région soutient à travers le Plan de relance et le Plan d'investissement d'avenir notamment, des actions permettant de rendre plus visible et plus lisible l'impact économique et social de l'intervention des structures de l'ESS en région.

Ces soutiens structurels visent à renforcer la filière dans son ensemble, avec à titre d'exemple :
-Le soutien au développement des coopérations et à la promotion des innovations, pour accompagner les transitions numériques écologiques et sociétales autour de problématiques comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement de la mobilité responsable et solidaire et le développement des investissements à impact social.

-Le soutien au développement d'activité et l'accompagnement au changement d'échelle des structures de l'ESS, par la mobilisation de fonds et de dispositifs d'accompagnement, et d'aide à l'investissement

-Le soutien à la professionnalisation des acteurs de l'ESS pour accompagner la transition inter-générationnelle. Il s'agit de préparer la relève par le développement des compétences, de susciter des vocations auprès des jeunes par l'information et la montée en connaissances de ce secteur.

-Le soutien au développement des pratiques solidaire et responsable des entreprises de l'ESS, par le développement d'actions d'accompagnement et de sensibilisation des entreprises et associations

La dynamique actuelle est encourageante. Je me réjouis de voir émerger sur le territoire ces initiatives créatives et engagées.

Elles ont tout mon soutien.

Christophe MIRMAND

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



La Région Sud est le premier partenaire des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Pour y parvenir, nous avons construit une politique résolument nouvelle et mis en place différents outils qui permettent de les accompagner à tous les stades de vie. Nos entreprises ont une capacité d'innovation incroyable que nous souhaitons mettre au service de la transition écologique ainsi que de la lutte contre les inégalités. Nous relèverons, ensemble, ces défis en apportant une réponse concrète aux grands enjeux de demain, en lien avec notre Plan Climat « Gardons une COP d'avance » et notre feuille de route en matière de développement économique avec notre Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Au total, nous investissons près de 96 millions d'€ sur toute la mandature pour simplifier la vie des entreprises et le développement économique du territoire.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président délégué de Régions de France



L'économie sociale et solidaire s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Banque des Territoires d'accompagnement des transitions environnementale, numérique et sociale que connaît notre société. La Banque des Territoires investit, directement ou via des fonds d'investissements partenaires, dans les projets et entreprises à impact social et environnemental sur tous les territoires de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Alexis ROUQUE

Directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.



L'économie sociale et solidaire dans cette région, doit être pionnier des transitions au service de l'emploi solidaire et de l'environnement. Elle doit aborder les enjeux sociétaux du 21e siècle tout en s'inscrivant de façon concrète dans la proximité et le quotidien territorial et en formalisant par des conventions et des manifestations communes, comme cette 3e conférence régionale de l'ESS, le partenariat avec l'Etat, la Région, la Banque des Territoires et les collectivités.

Lutte contre le réchauffement climatique, circuits courts, économie circulaire, coopérations économiques... Nous avons des réponses multiples aux évolutions de notre société. Nous avons des valeurs de savoir faire, l'ESS donne du sens à l'action. Nos solutions alternatives que sont une autre gouvernance, un autre management et d'autres productions, d'autres finalités confirment que nous avons le sens de l'engagement social et solidaire.

L'ESS dans notre région doit être au cœur de la laïcité et de la cohésion sociale. C'est un véritable pacte républicain que nous devons décliner à l'échelle de la région. Répondre au besoin d'équité sociale avec deux secteurs à prioriser : le logement et la jeunesse. L'ESS doit être l'acteur privilégié pour une nouvelle politique de la Ville. Pour repenser la politique des quartiers. Nous devons aussi agir pour lever les freins à l'insertion, favoriser l'assimilation. Faire en sorte que l'ESS soit un acteur majeur d'une République Territoriale.

Nous devons penser l'avenir autrement et être porteur d'un nouveau logiciel, pour ensemble, relever les défis de notre temps et participer activement à la mise en oeuvre de ces transitions.

Denis PHILIPPE

Président de la Chambre Régionale des entreprises de l'ESS

La CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur est un mouvement d'entreprises qui réunit les associations, les coopératives, les fondations, les fonds de dotations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs de la région. En tant que référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014, la CRESS est au service des entreprises de l'ESS et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer/promouvoir et observer.